



Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris
(Institut historique allemand)
Band 17/1 (1990)

DOI: 10.11588/fr.1990.1.54082

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

Werner BERGMANN, Innovationen im Quadrivium des 10. und 11. Jahrhunderts. Studien zur Einführung von Astrolab und Abakus im lateinischen Mittelalter, Stuttgart (Steiner Verlag Wiesbaden) 1985, 256 p. (Sudhoffs Archiv. Zs. für Wissenschaftsgeschichte. Beiheft 26).

Problème fondamental, s'il en est, de l'histoire culturelle et scientifique médiévale, l'introduction dans l'Occident latin de l'astrolabe et de l'abaque méritait un réexamen détaillé et complet, ne serait-ce que pour vérifier les très anciennes traditions historiographiques, remontant partiellement aux sources médiévales elles-mêmes, intéressant le véritable rôle joué par l'un des principaux protagonistes de cette aventure fascinante: Gerbert d'Aurillac. La très grande capacité de l'A., de revisiter critiquement, sans préjugés, une histoire complexe et pleine d'embûches, textuelles, philologiques et techniques, mérite d'être signalée d'emblée. Grâce à une démarche très sûre et à une remarquable clarté d'exposition, l'A. nous offre aussurément un ouvrage riche de résultats, destiné à guider toute recherche à venir sur les grandes transformations du *Quadrivium* entre 950 et 1050.

NOMBREUSES sont les thèses qui attireront l'attention des spécialistes de la culture européenne de cette période cruciale de l'évolution scientifique médiévale. Le plan de l'ouvrage se divise en deux parties bien distinctes: après avoir retracé l'évolution du *Quadrivium* au haut Moyen Age et décrit le fonctionnement de l'astrolabe et de l'abaque, l'A. analyse, successivement, les traités astronomiques des X^e et XI^e siècles ainsi que l'abaque. Leur introduction et évolution dans l'Occident chrétien sont le reflet du progrès des connaissances qui caractérise si fortement le mouvement intellectuel de cette période. Ils sont même emblématiques pour ce désir et cet effort d'innovation.

Le mérite d'avoir introduit l'astrolabe en Occident revient à un traducteur anonyme, resté inconnu, identifiable peut-être avec Lupitus de Barcelone, mais appartenant sans doute au nord de la péninsule ibérique, ainsi que le montrent les indications astronomiques, d'un traité contenant la description arabe de l'Astrolabe qui se basait sur Ptolémée. L'analyse complète de la tradition textuelle du corpus des traités liés à cette traduction ou qui en dépendent met en évidence plusieurs points importants, en ce qui concerne le rôle des grands protagonistes: Lupitus de Barcelone, Gerbert d'Aurillac et Hermann de Reichenau. C'est ce dernier qui émerge avec la plus grande netteté: c'est à lui que reviendrait le double mérite d'avoir rendu praticable la construction de l'astrolabe et d'avoir montré à l'Occident les différentes possibilités d'application de cet »outil universel« (p. 218), servant aussi bien la construction d'une horloge solaire, le compute de la circonférence de la terre ou encore un calcul plus exact du temps. Une conclusion s'imposerait donc, à savoir que sans l'œuvre d'Hermann, l'astrolabe n'aurait de loin pas connu l'importance qui fut la sienne pendant les derniers siècles du Moyen Age et serait resté un outil non compris et étrange. Par conséquent, si la médiation arabe fut essentielle, la spéculation et la réflexion d'un petit nombre de savants occidentaux ne le furent pas moins.

Aussi en ce qui concerne l'abaque, la littérature avait depuis longtemps supposé une origine arabe. Sur ce point, cependant, l'A. se montre très réservé. Les arguments avancés devront être pris en considération avec une très grande attention. L'examen thématique des différents traités de l'abaque ainsi que l'analyse montré que l'abaque était connu dans certaines écoles européennes (Lorraine, Allemagne du Sud) dans la deuxième moitié du X^e siècle, c'est-à-dire à l'époque du célèbre voyage espagnol de Gerbert, au cours duquel le futur pape Silvestre II aurait eu l'occasion de connaître cet instrument de calcul. Le témoignage de Richer, selon lequel Gerbert aurait été un excellent maître d'abaque ne trouve aucune correspondance dans le traité sur l'abaque écrit par Gerbert, qui n'est pas vraiment l'œuvre d'un grand connaisseur. Dans tous les autres anciens traités de l'abaque (Abbon de Fleury, Heriger de Lobbes, Hermann de Reichenau ainsi que la *Recensio B*) on ne trouve d'ailleurs aucun indice capable de démontrer que l'abaque provient d'une autre civilisation (l'arabe p. ex). Seuls les chiffres Ghubar, que l'on rencontre pour la première fois dans la section sur l'abaque de la Géométrie

du Pseudo-Boèce, sont des éléments appartenant à une culture non occidentale. Finalement, et ce n'est pas le moindre résultat auquel parvient l'A., contrairement à ce qui avait été avancé dans l'historiographie la plus récente, le réexamen détaillé de toutes les informations concernant la tradition textuelle des traités sur l'abaque confirme les intuitions de Bubnov et de Cantor, à savoir que, si l'on s'en tient aux sources disponibles, Gerbert n'a ni découvert ni introduit l'abaque en Occident; on ne peut même pas lui attribuer l'introduction des chiffres Ghubar. De plus, contrairement à l'astrolabe, l'abaque ne doit rien à la civilisation arabe: son utilisation au sein de l'Occident latin est le prolongement systématique de connaissances et de capacités, techniques et intellectuelles, déjà connues, du moins dans les principes, à l'Antiquité gréco-romaine.

Agostino PARAVICINI BAGLIANI, Lausanne

Olivier GUYOTJEANNIN, *Episcopus et comes. Affirmation et déclin de la seigneurie épiscopale au nord du royaume de France (Beauvais-Noyon, X^e–début XIII^e siècle)*, Genève (Librairie Droz) 1987, LXXV–314 p. (Mémoires et Documents, 30).

Die bischöfliche Stadtherrschaft verbunden mit gräflichen Hoheitsrechten ist ein konstitutives Element des sogen. ottonisch-salischen Reichskirchensystems. Trotz der gleichen karolingischen Grundlagen gelangten in Frankreich indes nur wenige Bischöfe in den Vollbesitz gräflicher Rechte. Ausgehend von den spätantiken Grundlagen untersuchte R. Kaiser die unterschiedlichen Entwicklungen und Ausprägungen der Bischofsherrschaft im gesamten westfränkisch-französischen Reich bis hinauf in das 13. Jh. (Bischofsherrschaft zwischen Königstum und Fürstenmacht, Pariser Historische Studien 17, 1981). Er stellte fest, daß eingehende Untersuchungen für die einzelnen Bistümer durchweg fehlen und vielfach weder die verwandtschaftlichen Bindungen der Bischöfe noch die Besitzverhältnisse in ihren Diözesen geklärt sind. Diese Lücke schließt die vorliegende Monographie für die beiden benachbarten Bistümer Beauvais und Noyon, wo die Bischöfe nicht nur an die Stelle der Grafen traten, sondern bis zum Anfang des 13. Jh. sogar zu zweien der sechs geistlichen »Pairs de France« aufstiegen.

Der Autor bemängelt an der älteren Forschung, daß sie die bischöfliche Stadtherrschaft lediglich als Vorstufe zur Kommune betrachtete und ihrer eigentlichen Gestalt sowie den rechtlichen und ökonomischen Beziehungen der Bischofsstädte zu ihrem Umland nur wenig Beachtung schenkte. Seine Arbeit beschäftigt sich mit diesen Problemen, ferner mit der bischöflichen *mensa*, den Beziehungen zu König- und Papsttum und zum regionalen Adel, mit den verwandtschaftlichen Bindungen der Bischöfe und ihrem »Personal« sowie mit der Einbindung ihrer Herrschaft in die Machtverhältnisse der Region. Um dieser umfänglichen Fragestellung gerecht zu werden, mußte der Autor in mühsamer Kleinarbeit sein Quellenmaterial aus zahlreichen Bibliotheken und Archiven rekonstruieren, da keine alten Chartulare erhalten sind und auch keine älteren Bischofsgesta existieren. Der Quellen- und Literaturvor- spann des Buches (S. XIX–LXIX) hat daher den Charakter einer ausführlichen Quellenkunde und Bibliographie für die früh- und hochmittelalterliche Geschichte der Region und informiert darüberhinaus über nützliche Hilfsmittel.

Die Darstellung ist in vier Teile gegliedert, deren erster dem langwierigen Prozeß des Erwerbs gräflicher Rechte in beiden Bistümern gewidmet ist. Seit dem späten 9. Jh. sammeln sich allmählich Gerichts- und Fiskalrechte, militärische und lehnsherrliche Befugnisse in Händen der Bischöfe an. Zwei Daten markieren Höhepunkt und Abschluß dieses Prozesses: 1015 verzichtet Graf Odo II. von Blois förmlich auf seine Comitatsrechte außerhalb der Stadt, die dann auf den Bischof übergehen, und 1027 läßt Bischof Harduin den königlichen Turm in Noyon schleifen, ohne daß es zu mehr als einer vorübergehenden Verstimmung mit dem